

DÉLIBÉRATIONS PRISES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL
du Lundi 21 septembre 2026

Date de convocation : 16 septembre 2026

Présidence : Monsieur MONGE Alain, le Maire

Secrétaire de séance : MORETTA JOSPIN Laure

Etaient présents : BREZZO Jacques, CONIL VAN KLEEF Marilyn, EYSSERIC Léo (arrivé à 19h41), FAYANT Michel, MORETTA JOSPIN Laure, NICOLAS-TRUPHEMUS Bernard, RAVAUTE Sébastien, SOLÉRIEU Stéphanie

Etaient excusés ou absents : EYSSERIC Patricia donne pouvoir à MORETTA JOSPIN Laure, FERRÉ Nelly donne pouvoir à MONGE Alain, EYSSERIC Léo (arrivé à 19h41 pour le point n°8)

Début de la séance : 19h00

DELIBERATION	OBJET	VOTE
N° 49	Présentation du devis BETEBAT dans le cadre des travaux de restauration du clocher de l'église - Reprise des planchers du clocher	Unanimité (10 voix)
N° 50	Versement d'une subvention solidaire avec le Diois	Unanimité (11 voix)

DÉCISION MODIFICATIVE	OBJET	VOTE
N° 1	Décision modificative : crédit insuffisant au chapitre 68 provisions pour créances douteuses	Unanimité (10 voix)

Fin de séance 21h36

Fait à PLAISIANS le 23 septembre 2026

Affiché pour être porté à la connaissance du public le 23 septembre 2026

Le Maire,
Alain MONGE

